

koum
REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA
SECURITE PUBLIQUE ET DES CULTES

LA DIRECTION GENERALE DE LA POLICE
NATIONALE

LA DIRECTION DE L'EMIGRATION
ET DE L'IMMIGRATION

N° 0694/MISPC/DGPN/DEI/SP-C

AUTORISATION SPECIALE D'ENTREE AU BENIN

(ATTENTION: COMMISSAIRE AEROPORT)

Dans le cadre de la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'institution du Barreau et de la tenue du 30^{ème} congrès de la Conférence Internationale des Barreaux (**C.I.B.**) à Cotonou, le Directeur de l'Emigration et de l'Immigration vous demande de vouloir bien faciliter l'entrée sur le territoire national aux participants qui se rendront à Cotonou dans ce cadre pendant la période du 12 au 27 avril 2015 et du 30 novembre au 13 décembre 2015.

Des visas de conférence pourront leur être donnés.

En foi de quoi, la présente autorisation leur est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Cotonou, le 06/03/2015

LE DIRECTEUR DE L'EMIGRATION
ET DE L'IMMIGRATION



Didier ATCHOU

Commissaire Principal de Police